



FORMATION PAR VOIE SCOLAIRE
ALTERNANCE POSSIBLE, NOUS CONTACTER

BTS TOURISME

BTS CONTRÔLÉ PAR L'ÉTAT

Jeanne d'Arc

Profil :

- Titulaire d'un baccalauréat général, technologique ou professionnel
- Goût des relations humaines
- Bon niveau en langues vivantes
- Esprit curieux et ouvert
- Mobilité

Métiers visés :

Des emplois liés à l'offre de destination :

- Conseiller voyage
- Forfaitiste
- Agent d'escale
- Agent réceptif
- Guide accompagnateur
- Chargé de marketing

Des emplois liés au développement touristique des territoires :

- Animateur de tourisme local
- Agent de développement touristique
- Chargé de promotion du tourisme local

Des emplois liés à l'hébergement et à l'accueil sur des sites de loisirs :

- Technicien d'accueil touristique
- Employé de loisirs ou d'attractions
- Animateur dans les campings, offices de tourisme, résidences de tourisme, villages de vacances, croisiéristes
- Agent de vente et de réservation

Méthodes mobilisées :

- Un enseignement en présentiel
- Des stages
- Des travaux de groupe
- Un suivi individualisé

Modalités d'évaluation :

- Contrôle continu (devoirs, exposés, examens blancs, rapports)
- Suivi des stages
- Compétences évaluées sous forme ponctuelle écrite, orale ou Contrôle en Cours de Formation (CCF)

Il est possible de valider un ou plusieurs blocs de compétences.

Durée et rythme de la formation :

Formation sur 2 années, de septembre à juin

BTS TO



FORMATION PAR VOIE SCOLAIRE
ALTERNANCE POSSIBLE, NOUS CONTACTER

Stage :
La formation comprend des périodes d'immersion en entreprise : deux stages en milieu professionnel ont lieu en 1ère et 2ème année pour une durée totale de 12 à 14 semaines.
Ils peuvent s'effectuer dans un pays étranger ou dans un service à vocation internationale.

Modalité d'accès : Inscription obligatoire sur Parcoursup.

Pré-requis : Être titulaire d'un baccalauréat.

Tarifs : Vous trouverez les tarifs sur notre site internet : www.ensemblescolaire-jeannedarc.fr

FORMATION CERTIFIÉE
FRANCE COMPÉTENCES
CODE RNCP : 37890

Formation BTS TO (hebdomadaire) Sous réserve de modification	1ère année	2ème année
Culture générale et expression	2 h	2 h
Langue vivante A : Anglais	3 h	3 h
Langue vivante B : Espagnol, allemand, italien	3 h	3 h
Tourisme et territoire	5 h	4 h
Gestion de la relation clientèle touristique	5 h	6 h
Élaboration d'une prestation touristique	7 h	7 h
Gestion de l'information touristique	3 h	3 h
Atelier de professionnalisation	3 h	3 h
Total	**31 h**	**31 h**
Enseignements facultatifs : Parcours de professionnalisation à l'étranger	0 h 30	0 h 30
Projet de spécialisation	0 h 30	0 h 30

Vous trouverez le taux de réussite à l'examen sur notre site internet : www.ensemblescolaire-jeannedarc.fr

Vous êtes en situation de handicap ? Contactez notre référente handicap, Laurence Besancenot : laurence.besancenot@esja.fr

APRÈS LE BTS TO

- **À Jeanne d'Arc :**
  - Licence Droit Économique Gestion Mention Gestion des Ressources Humaines (DEG/RH)
  - Licence Droit Économique Gestion Mention Commerce Vente Marketing (DEG/CVM)
- **Université**
  - Licence professionnelle du champ touristique
  - Licences

SITE DU PARC

37, rue Général de Gaulle
76310 SAINTE-ADRESSE

Contact :
Rozenn LE MADEC
02 35 54 65 69
rozenn.le-madec@esja.fr

MAJ 06/11/2026